



## **RAPPORT DE GESTION**

**TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026**

**(Période de trois et neuf mois closes le 31 mars 2026)**

Le 13 mai 2026

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 mars 2026, comparativement avec les états financiers des périodes correspondantes de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice clos le 30 juin 2025 « exercice 2025 » et les notes complémentaires qui sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et sur le site web de la Société, au [www.orbitgarant.com](http://www.orbitgarant.com).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société au troisième trimestre de l'exercice 2026 (« T3 2026 ») ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. conjointement avec ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 13 mai 2026. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités; au climat économique mondial relativement au secteur minier; à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation. Ils ne sont pas des garanties de performance future et les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à contrôler ou à prévoir.

Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent le climat économique mondial en ce qui a trait à l'industrie minière, l'environnement économique canadien, la capacité de la Société d'attirer et de fidéliser des clients et à gérer ses actifs et ses coûts d'exploitation, la situation politique dans certaines juridictions dans lesquelles la Société opère, et l'environnement opérationnel dans lequel la Société opère.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses se révélaient inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même par suite de l'obtention de nouvelles informations ou à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si elle est tenue de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez-vous reporter à la notice annuelle de la Société datée du 24 septembre 2025 figurant sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## **MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS**

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. La Société utilise des mesures non-IFRS, notamment le bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ajusté »), la « marge du BAIIA ajusté », le « bénéfice brut ajusté » et la « marge brute ajustée ». À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

Pour une description de la façon dont Orbit Garant définit ces mesures non conformes aux IFRS et pour les rapprochements avec les mesures conformes aux IFRS les plus proches pour les périodes présentées dans ce rapport de gestion, voir « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 19.

## SOMMAIRE DU T3 2026

- Les produits se sont établis à 51,4 M\$, une hausse de 2,7 %, comparativement à 50,0 M\$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 « T3 2025 »
- La marge brute s'est établie à 5,7 %, comparativement à 11,9 % au T3 2025
- La marge brute ajustée <sup>1)</sup> s'est établie à 10,3 %, comparativement à 16,5 % au T3 2025
- Une perte nette de 1,2 M\$ a été inscrite comparativement à un bénéfice net de 1,9 M\$ au T3 2025
- Le BAIIA ajusté <sup>1)</sup> s'est établi à 1,4 M\$, comparativement à 5,4 M\$ au cours du T3 2025
- Au cours de T3 Orbit Garant a racheté et annulé 20 450 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 1,83 \$ par action dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

1) Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

## APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX : OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 180 appareils de forage et approximativement 1 300 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minérale, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Chili, en Argentine, au Kazakhstan, au Burkina Faso, au Ghana et en Guinée. La Société a des filiales d'exploitation à l'international à Santiago au Chili et à Georgetown au Guyana afin de soutenir ses opérations à international.

Orbit Garant dispose d'une infrastructure complète avec des capacités de fabrication intégrées verticalement. L'entreprise fabrique des appareils de forage sur mesure et de l'équipement auxiliaire pour son propre usage et fabrique également des appareils de forage conventionnels et de l'équipement auxiliaire pour des clients tiers à partir de ses installations de Val d'Or, au Québec et Sudbury en Ontario. Orbit Garant se concentre sur le « forage spécialisé », qui fait référence aux projets de forage qui se trouvent dans des endroits éloignés ou, de l'avis de la direction, en raison de la portée, de la complexité ou de la nature technique des travaux, ne peuvent pas être entrepris par de plus petites sociétés de forage conventionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International (incluant le forage en surface et le forage souterrain).

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2026

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent généralement une marge brute plus élevée que les services de forage conventionnels, ont représenté environ 59 % du total des produits de la Société, comparativement à 51 % au cours de la même période de l'exercice 2025.
- Environ 65 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 27 % ont été générés par des activités liées au cuivre, alors que les 8 % restant ont été générés par des activités liées aux autres métaux de base.
- Environ 74 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de grandes et moyennes sociétés minières, comparativement à 77 % au cours de la même période de l'exercice 2025. Les contrats de forage qu'Orbit Garant conclut avec de grandes et moyennes sociétés minières sont généralement d'une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 71 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage menés au Canada, tandis qu'environ 29 % ont été générés par des contrats de forage à l'international comparativement à 72 % et 28 %, respectivement, au cours de la même période de l'exercice 2025.

## **STRATÉGIE D'ENTREPRISE**

Orbit Garant entend devenir un chef de file canadien dans le domaine du forage de minerai en saisissant les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés domestiques et internationaux et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières et d'exploration minérale, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production.

La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Se concentrer principalement sur les grandes et moyennes sociétés minières bien financées, tout en s'intéressant de manière sélective à certains projets de sociétés d'exploration minière opérant au Canada et dans d'autres pays stables ;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre continue de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer continuellement le rendement de la main-d'œuvre et de maintenir la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées dans l'ensemble de nos opérations et favoriser la protection de l'environnement dans les régions où nous opérons;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients; et
- Maintenir un bilan sain et une gestion disciplinée de nos ressources en capital.

## APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'échelle internationale, à l'industrie des minéraux à toutes les étapes du développement minier, de l'exploration à la production. Les sociétés minières clientes sont composées de grands producteurs (ou de grandes sociétés minières), intermédiaires et juniors (qui se concentrent généralement uniquement sur l'exploration). Les budgets des sociétés minières pour les services de forage externes, tels que ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base), et la disponibilité de capitaux pour financer l'exploration (en particulier dans le cas des juniors) et des programmes de développement, et/ou des opérations minières en cours.

### Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, y compris la demande mondiale de bijoux en or, la demande d'investissement et, dans une moindre mesure, la demande des applications industrielles.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 4 693 \$ US l'once, ce qui représente une hausse d'environ 44 % comparativement à il y a un an. Le prix actuel a plus que doublé par rapport à son plus bas niveau sur cinq ans, qui était d'environ 1 615 \$ US l'once en septembre 2022. En janvier 2026, le prix au comptant de l'or a atteint des niveaux records de 5 600 \$ US l'once.

### Métaux de base

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Les prix des métaux de base reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans le secteur des infrastructures et dans les secteurs industriel et manufacturier. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

Les prix au comptant des métaux de base sont supérieurs à ceux d'il y a 12 mois. Le prix au comptant du cuivre, le métal considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 4,65 \$ US la livre il y a un an et, au moment du présent rapport, il était à un niveau record d'environ 6,63 \$ US la livre, soit une hausse d'environ 43 %. Le prix au comptant du cuivre est à la limite supérieure de sa fourchette de prix sur cinq ans. Le prix au comptant de l'aluminium se situe près de l'extrémité supérieure de sa fourchette de prix sur cinq ans, le prix au comptant du zinc se situe près du milieu de sa fourchette de prix observée au cours des cinq dernières années, et les prix au comptant du plomb et du nickel sont inférieurs aux points médians de leurs fourchettes de prix respectives sur cinq ans.

### Minerai de fer

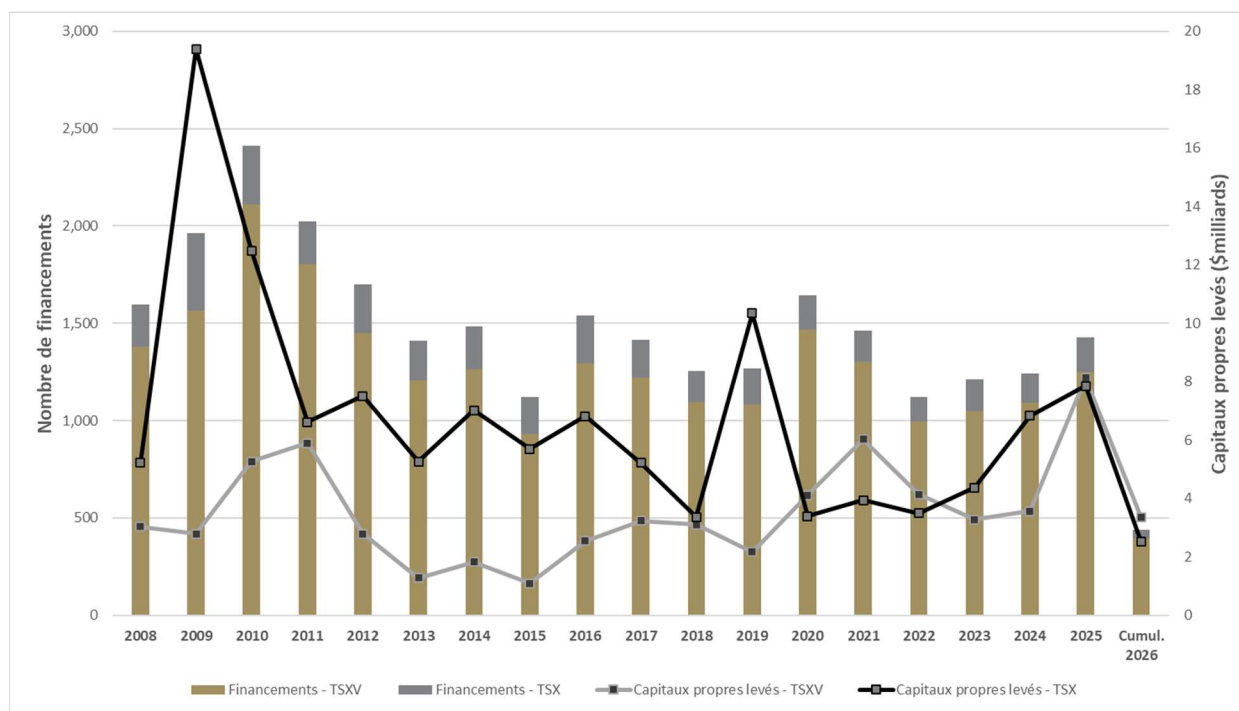
Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale pour l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme le pays ayant le plus d'influence sur les prix sur le marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés qui sont

la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, les disparités à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 111 \$ US la tonne, comparativement à environ 101 \$ US la tonne il y a un an. En mai 2021, le prix au comptant du minerai de fer a atteint un niveau record d'environ 233 \$ US la tonne.

### Intervenants du marché

Le prix de l'or a considérablement augmenté au cours des douze derniers mois, atteignant des sommets historiques au début de l'année 2026. Ceci offre un environnement tarifaire très favorable aux sociétés minières cherchant à lever des capitaux pour financer leurs activités d'exploration et/ou de développement. Les prix des principaux métaux de base ont également augmenté au cours des 12 derniers mois, devenant de plus en plus favorables aux sociétés minières cherchant à lever des capitaux. L'activité de financement s'est intensifiée pour les petites, moyennes et grandes sociétés minières, la plus forte hausse ayant été enregistrée dans le secteur des petites sociétés minières. L'activité de financement dans ce secteur a commencé à se redresser en 2025, après une période relativement faible.

### Financements du secteur minier TSX/TSX-V (2008 à mars 2026)



Les sociétés minières inscrites à la TSX et à la TSX-V ont réalisé 440 financements et levé 5,9 milliards de dollars de capitaux propres au cours des trois premiers mois de 2026, selon TMX Group. En comparaison, elles ont complété 286 financements et levé 2,2 milliards de dollars de capitaux propres au cours des trois premiers mois de 2025. Au cours de la même période en 2024, ils ont réalisé 292 financements et levé 3 milliards de dollars, dont une importante émission d'actions de 1,6 milliard de dollars réalisée par First Quantum Minerals Ltd.

Selon un rapport de S&P Global Market Intelligence (mars 2026), les budgets d'exploration mondiaux pour les métaux non ferreux ont totalisé 12,4 milliards de dollars en 2025, soit une baisse d'environ 0,6 % par rapport aux 12,5 \$ US

en 2024. S&P a noté que l'augmentation des budgets d'exploration pour l'or a largement compensé la baisse des budgets d'exploration pour le lithium et le nickel. Les budgets d'exploration pour le cuivre ont également augmenté en 2025 par rapport à 2024. S&P prévoit une augmentation des budgets consacrés à l'exploration des métaux non ferreux en 2026, avec une hausse mondiale des budgets consacrés aux métaux précieux.

## SURVOL DE LA PERFORMANCE

### Résultats d'exploitation pour le troisième trimestre clos le 31 mars 2026

TROISIÈME TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS * (en millions de dollars)	Exercice 2026 3 <sup>e</sup> trimestre	Exercice 2025 3 <sup>e</sup> trimestre	Variation en 2026 par rapport à 2025
Produits *	51,4	50,0	1,4
Bénéfice brut *	2,9	5,9	(3,0)
Marge brute (%)	5,7	11,9	(6,2)
Marge brute ajustée (%) <sup>1)</sup>	10,3	16,5	(6,2)
Bénéfice net (perte nette) *	(1,2)	1,9	(3,1)
Bénéfice net (perte nette) - de base (\$) par action ordinaire	(0,03)	0,05	(0,08)
- dilué (\$)	(0,03)	0,05	(0,08)
BAIIA ajusté <sup>2)</sup> *	1,4	5,4	(4,0)

<sup>1)</sup> Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2)</sup> Le BAIIA ajusté = le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements et les revenus d'intérêts de la créance à long terme. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Orbit Garant avait 180 appareils de forage au 31 mars 2026. Au cours du troisième trimestre 2026, deux appareils de forage équipés d'une technologie de contrôle et de surveillance informatisée d'ancienne génération ont été démantelés. Actuellement, Orbit Garant possède 44 appareils de forage informatisés.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 octobre 2025, Orbit Garant a annoncé son intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ») afin d'acheter des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant (les « actions ordinaires ») sur le marché libre conformément aux règles de la TSX. Dans le cadre de l'offre publique de rachat, Orbit Garant peut acheter, de temps à autre, jusqu'à 500 000 actions ordinaires au cours d'une période de 12 mois commençant le 31 octobre 2025 et se terminant le 30 octobre 2026.

Au cours du T3 2026, Orbit Garant a racheté et annulé 20 450 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 1,83 \$ par action dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Orbit Garant a racheté et annulé 68 916 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 0,82 \$ par action dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui s'est déroulée du 31 octobre 2024 au 30 octobre 2025.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### ANALYSE DU T3 2026 COMPARATIVEMENT AU T3 2025

#### Produits tirés de contrats

Les produits au T3 2026 se sont établis à 51,4 M\$, une hausse de 1,4 M\$ ou 2,7 %, comparativement à 50,0 M\$ inscrits au T3 2025.

Les produits au Canada ont totalisé 36,3 M\$ au T3 2026, une augmentation de 0,2 M\$ ou 0,5 % comparativement à 36,1 M\$ au T3 2025. Cette augmentation reflète principalement une hausse des activités de forage, partiellement contrebalancée par une baisse des produits moyens par mètre foré résultant d'une diminution du nombre de mètres forés dans le cadre de certains projets de forage spécialisés, principalement en raison de conditions météorologiques hivernales plus rigoureuses qu'au T3 2025, ainsi que des prix de forage hérités de contrats conclus lors de trimestres précédents.

Les produits à l'international ont totalisé 15,1 M\$ au T3 2026, une hausse de 1,2 M\$ ou 8,2 % comparativement à 13,9 M\$ au T3 2025. Cette augmentation reflète la hausse globale des activités de forage tant au Chili qu'au Guyana, partiellement contrebalancée par des modifications continues apportées à un programme de forage existant et par une baisse des produits moyens par mètre foré due à un recul de certaines activités de forage spécialisées.

#### **Bénéfice brut, marge brute (marge brute ajustée - se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le bénéfice brut au T3 2026 s'est chiffré à 2,9 M\$, comparativement à 5,9 M\$ au T3 2025. La marge brute s'est établie à 5,7 % au T3 2026, comparativement à 11,9 % au T3 2025. La dotation à l'amortissement de 2,8 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T3 2026 comparativement à 2,5 M\$ au T3 2025. La marge brute ajustée excluant la dotation à l'amortissement et le gain sur cession d'immobilisations corporelles était de 10,3 % au T3 2026 comparativement à 16,5 % au T3 2025. La baisse du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée reflète la mobilisation d'appareils de forage dans le cadre de nouveaux contrats à long terme au Canada et le démarrage progressif qui y est associée, des prix de forage hérités de contrats conclus lors de trimestres précédents, ainsi que des conditions hivernales plus rigoureuses au Canada par rapport au troisième trimestre 2025, qui ont eu un impact négatif sur la productivité des projets de forage en surface. Les modifications apportées à un programme de forage en Amérique du Sud et le recul de certaines activités de forage spécialisées ont également eu un impact négatif sur la rentabilité.

#### Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 4,5 M\$, ou 8,8 % des produits, au T3 2026, comparativement à 4,3 M\$, ou 8,6 % des produits, au T3 2025.

#### Résultats d'exploitation

La Société a inscrit une perte d'exploitation de 0,9 M\$ au T3 2026, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 2,4 M\$ au T3 2025.

La perte d'exploitation liée au forage au Canada s'est établie à 1,8 M\$ au T3 2026, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 1,1 M\$ au T3 2025. La perte d'exploitation est principalement attribuable à la mobilisation d'appareils de forage dans le cadre de nouveaux contrats à long terme au Canada et à la phase de démarrage qui y est associée, des prix de forage hérités de contrats conclus lors de trimestres précédents, ainsi qu'à des conditions hivernales plus rigoureuses qui ont eu un impact négatif sur les opérations de forage en surface au Canada au cours du trimestre, ces facteurs ayant été partiellement contrebalancés par une augmentation de l'activité de forage.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage à l'international s'est élevé à 0,9 M\$ au T3 2026, comparativement à 1,3 M\$ inscrit au T3 2025. Cette baisse est principalement attribuable à des modifications imprévues apportées à un certain programme de forage, ainsi qu'une baisse des produits moyens par mètre foré due à une baisse de certaines activités de forage spécialisées, partiellement contrebalancé par une hausse des activités.

### **(Gain) perte de change**

Le gain de change a été d'un montant négligeable au T3 2026, comparativement à un gain de change de 1,2 M\$ au T3 2025.

### **BAIIA ajusté (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 1,4 M\$ au T3 2026, comparativement à 5,4 M\$ au T3 2025. Cette baisse est principalement attribuable à la perte d'exploitation, comme indiqué plus haut. La diminution du BAIIA ajusté reflète également un gain de change négligeable au T3 2026, comparativement à un gain de change de 1,2 M\$ au T3 2025.

### **Charges financières**

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,7 M\$ au T3 2026, en ligne avec le T3 2025.

### **Produits d'intérêts**

Au cours du T3 2026, la Société a enregistré une perte de crédit attendue négligeable, nette des produits d'intérêts, sur la créance à long terme liée à la vente d'actifs en Afrique de l'Ouest réalisée à la fin de l'exercice financier 2024 de la Société, comparativement à des produits d'intérêts de 0,4 M\$ au T3 2025, ce qui reflète une augmentation des pertes de crédit attendues en raison de retards de recouvrement au cours de l'exercice 2026.

### Impôt sur le résultat (recouvré)

Le recouvrement d'impôts sur le résultat s'est établi à 1,1 M\$ au T3 2026, comparativement à une charge d'impôts de 0,7 M\$ au T3 2025, reflétant principalement la perte avant impôts et de la diminution des différences permanentes liées aux variations de change dans certaines filiales étrangères.

### Bénéfice net (Perte nette)

Au T3 2026, la perte nette a été de 1,2 M\$, ou 0,03 \$ par action (dilué), comparativement à un bénéfice net de 1,9 M\$, ou 0,05 \$ par action (dilué), au T3 2025. La perte nette est attribuable à la perte d'exploitation, comme indiqué ci-dessus, et tient également compte d'un gain de change négligeable au T3 2026, comparativement à un gain de change de 1,2 M\$ au T3 2025.

### NEUF MOIS CLOS LE 31 MARS 2026 PAR RAPPORT AUX NEUFS MOIS CLOS LE 31 MARS 2025

NEUF MOIS CLOS LE 31 MARS * (en millions de dollars)	Exercice 2026 Neuf mois	Exercice 2025 Neuf mois	Variation en 2026 par rapport à 2025
Produits *	146,0	141,9	4,1
Bénéfice brut *	15,0	20,7	(5,7)
Marge brute (%)	10,3	14,6	(4,3)
Marge brute ajustée (%) <sup>(1)</sup>	15,1	19,3	(4,2)
Bénéfice net *	0,4	5,3	(4,9)
Bénéfice net par action ordinaire –	0,01	0,14	(0,13)
- de base (\$)	0,01	0,14	(0,13)
- dilué(e) (\$)			
BAIIA ajusté* <sup>(2)</sup>	10,1	16,2	(6,1)

<sup>(1)</sup> Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement et le gain sur la cession d'immobilisations corporelles. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>(2)</sup> Le BAIIA ajusté = le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements et les revenus d'intérêts de la créance à long terme. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

### Produits tirés de contrats

Les produits ont totalisé 146,0 M\$ pour les neuf mois clos le 31 mars 2026, une hausse de 4,1 % ou 2,9 %, comparativement à 141,9 M\$ pour la même période de l'exercice 2025.

Les produits tirés du forage au Canada ont été 103,8 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, une hausse de 1,5 M\$, ou 1,5 %, comparativement à 102,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une légère hausse des produits par mètre foré, partiellement contrebalancée par des retards initiés par les clients et par la fin de certains projets au cours du T1 2026, ainsi que par le démarrage progressif de nouveaux projets de forage au cours du T1 2026 et du T3 2026.

Le forage à l'international a généré des produits de 42,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice clos le 31 mars 2026, soit une hausse de 2,6 M\$, ou 6,5 %, comparativement à 39,6 M\$, durant la même période de l'an dernier.

Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de l'activité globale de forage et à la hausse des prix au mètre foré, partiellement contrebalancé par les modifications apportées à un certain programme de forage au cours du T2 2026 et du T3 2026, par la baisse de certaines activités de forage spécialisées au T3 2026, ainsi que par un projet de forage temporairement reporté au cours du T1 2026 et du T2 2026.

**Bénéfice brut et marge brute (marges brutes ajustées - se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le bénéfice brut des neuf premiers mois de l'exercice 2026 a été de 15,0 M\$, comparativement à 20,7 M\$ au cours de la même période de l'exercice 2025. La marge brute a été de 10,3 % comparativement à 14,6 % au cours de la même période l'année dernière. La dotation à l'amortissement de 8,2 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés des contrats pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, comparativement à 7,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements et le gain sur cession d'immobilisations corporelles, s'est chiffrée à 15,1 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026, comparativement à 19,3 % au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée brut est principalement attribuable à l'achèvement de certains projets et le démarrage progressif des nouveaux projets de forage au Canada, à des prix de forage hérités de contrats conclus lors de trimestres précédents, ainsi qu'à des conditions hivernales plus rigoureuses qui ont eu un impact négatif sur les opérations de forage en surface au Canada au cours du T3 2026. Les activités à l'international de la Société ont également été affectées par des modifications apportées à un certain programme de forage au cours du T2 2026 et T3 2026, par la baisse de certaines activités de forage spécialisé au T3 2026, ainsi que par des retards de projets initiés par les clients au cours du premier semestre de l'exercice 2026.

**Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs ont été de 13,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 mars 2026, comparativement à 12,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. En pourcentage des revenus, les frais généraux et administratifs ont été de 9,2 % de produits au cours des neufs premiers mois de l'exercice 2026 comparativement à 8,8 % de produits pour les neufs premiers mois de l'exercice 2025.

**Résultats d'exploitation**

Le bénéfice d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026 s'est élevé à 4,1 M\$, comparativement à 10,7 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025.

Le bénéfice d'exploitation du forage au Canada s'est établi à 1,6 M\$, comparativement à 4,7 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025. Cette baisse est principalement attribuable à l'achèvement de projets au cours du T1 2026 et par le démarrage de nouveaux projets de forage, aux conditions hivernales plus rigoureuses qui ont eu un impact négatif sur les projets de forage en surface au Canada au cours du T3 2026, ainsi que par des prix de forage hérités de contrats conclus lors de trimestres précédents, partiellement contrebalancés par une hausse des produits moyens par mètre foré au en T1 2026 et en T2 2026.

Le bénéfice d'exploitation du forage à l'international s'est élevé à 2,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026 comparativement à 6,0 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025. Cette baisse est principalement attribuable aux modifications apportées au programme de forage au cours du T2 2026 et du T3 2026, par la baisse de

certaines activités de forage spécialisées au T3 2026 et par un projet de forage temporairement reporté au cours du T1 2026 et du T2 2026, partiellement contrebalancées par une hausse des produits moyens par mètre foré.

### **(Gain) perte de change**

Le gain de change a été de 0,2 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, comparativement à un gain de change de 0,4 M\$ durant les neuf premiers mois de l'exercice 2025.

### **BAIIA ajusté (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2026 était de 10,1 M\$, comparativement à 16,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution du résultat d'exploitation, comme indiqué ci-dessus.

### **Charges financières**

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme, sur les obligations locatives et les charges bancaires se sont élevées à 1,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026, comparativement à 2,3 M\$ au cours de la période comparable de l'année dernière, reflétant principalement la baisse des taux d'intérêt.

### **Produits d'intérêts**

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026, la Société a enregistré 0,2 M\$ de produits d'intérêts, net des pertes de crédit attendues, sur la créance à long terme liée à la vente d'actifs en Afrique de l'Ouest à la fin de l'exercice financier 2024 de la Société, comparativement à 1,3 M\$ cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025, ce qui reflète l'augmentation des pertes de crédit attendues en raison des retards de recouvrement au cours de l'exercice 2026.

### **Charge d'impôt sur le résultat (recouvrable)**

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est élevé à 0,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026 clos le 31 mars 2026, comparativement à une charge d'impôt de 2,4 M\$ au cours de la période correspondante de l'exercice 2025, reflétant une diminution du bénéfice avant impôt sur le résultat et une réduction des écarts permanents liés aux variations de change dans certaines filiales étrangères.

### **Bénéfice net**

Le bénéfice net pour les neuf premiers mois, clos le 31 mars 2026, s'est élevé à 0,4 M\$ ou 0,01 \$ par action (diluée), comparativement à 5,3 M\$, ou 0,14 \$ par action (dilué), pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution du bénéfice d'exploitation, comme indiqué ci-dessus, et la baisse des produits d'intérêts partiellement contrebalancée par un recouvrement d'impôt sur le revenu de 0,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026.

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2026			Exercice 2025			Exercice 2024	
	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
Produits tirés de contrats *	51,4	47,9	46,7	47,2	50,0	43,5	48,4	45,3
Bénéfice brut <sup>1)</sup> *	2,9	6,5	5,7	7,6	5,9	7,2	7,6	7,5
Marge brute (%)	5,7	13,5	12,1	16,0	11,9	16,5	15,8	16,6
Résultat net (perte nette) *	(1,2)	1,3	0,3	2,2	1,9	0,5	2,9	(2,3)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	- de base (0,03)	0,03	0,01	0,06	0,05	0,01	0,08	(0,06)
	- dilué(e) (0,03)	0,03	0,01	0,06	0,05	0,01	0,08	(0,06)

<sup>1)</sup> Comprends les charges d'amortissement et de dépréciation liées aux opérations et le gain sur cession d'immobilisations corporelles.

### Caractère saisonnier des opérations

Le troisième trimestre de la Société est généralement le trimestre ayant la plus faible rentabilité en raison du redémarrage graduel des activités après l'arrêt des activités minières et d'exploration pendant la période des Fêtes et des conditions météorologiques plus difficiles au Canada.

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé) se sont chiffrés à 1,2 M\$ au T3 2026, comparativement à 5,5 M\$ au T3 2025.

La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation a été une sortie de trésorerie de 2,8 M\$, au T3 2026, comparativement à 1,8 M\$ au T3 2025. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation au T2 2026 est principalement attribuable à ce qui suit :

- un montant de 8,2 M\$ lié à une augmentation des débiteurs, et
- un montant de 1,6 M\$ lié à une augmentation des inventaires, et
- un montant de 0,3 M\$ lié à l'augmentation des charges payées d'avance, partiellement contrebalancées par
- un montant de 7,3 M\$ lié à une augmentation des créditeurs.

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 3,6 M\$ au T3 2026, comparativement à 1,0 M\$ au T3 2025. Au cours du T3 2026, 3,9 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, partiellement contrebalancée par une entrée de trésorerie de 0,3 M\$ sur la cession d'immobilisations corporelles et un recouvrement partiel de la créance à long terme liée à la cession d'actifs de la Société en Afrique de l'Ouest. Au cours du T3 2025, un montant de 1,7 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et

incorporelles, ce qui a été partiellement contrebalancé par une entrée de trésorerie de 0,7 M\$ découlant de la cession d'immobilisations corporelles et le recouvrement partiel de la créance à long terme.

### Activités de financement

Au cours du T3 2026, la Société a prélevé un montant net de 4,8 M\$ de son passif d'affacturage, de sa dette à long terme et de ses passifs de location et d'affacturage, comparativement à un remboursement de 1,9 M\$ au cours du T3 2025.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa facilité de crédit (la « Facilité de crédit ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. en sa qualité d'agent (« Banque Nationale ») et les institutions financières qui y sont parties de temps à autre en tant que prêteurs (les « prêteurs »). Le 22 décembre 2025, la Société a conclu une sixième convention de crédit modifiée et réitérée avec la Banque Nationale et les prêteurs relativement à la Facilité de crédit (la « Convention de crédit »). La Facilité de crédit, se compose d'une facilité de crédit renouvelable de 30,0 M\$, ainsi que d'une facilité de crédit d'un montant inutilisé de 5 M \$ US destinée à l'émission de lettres de crédit. Les obligations de la Société au titre de la Facilité de crédit de 5 M \$ US sont garanties par EDC. La Facilité de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang sur l'universalité de l'ensemble des biens présents et futurs, à l'exception de ceux mentionnés ci-dessous, et arrive à échéance le 22 décembre 2029.

La Société a prélevé un montant net de 4,8 M\$ au T3 2026 de sa Facilité de crédit, principalement relié à des investissements nets en immobilisations corporelles de 3,6 M\$, comparativement à un prélèvement de 0,8 M\$ au T3 2025. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de crédit, y compris la tranche à court terme, s'élevait à 20,8 M\$ au 31 mars 2026, comparativement à 14,0 M\$ au 30 juin 2025.

Au 31 mars 2026, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 52,7 M\$, comparativement à 50,4 M\$ au 30 juin 2025. Les besoins en fonds de roulement de la Société sont principalement liés au financement des stocks et au financement des comptes débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière d'acquisition d'équipements et des modalités de remboursement de ses obligations de dette. Les principales dépenses en capital d'Orbit Garant se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'équipement de forage.

### Sources de financement

Au 31 mars 2026, la Société a respecté toutes les clauses restrictives de la Convention de crédit, de la convention de prêt avec EDC (le « Prêt EDC ») et de la convention de prêt (la « Convention de prêt BDC ») avec la Banque de développement du Canada (« BDC »). La Société prévoit que la disponibilité aux termes de la Facilité de crédit continuera de lui fournir des liquidités suffisantes pour financer son fonds de roulement et ses besoins d'acquisition d'immobilisations.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de crédit. La Facilité de crédit arrive à échéance le 22 décembre 2029. Au 31 mars 2026, la Société avait prélevé 20,8 M\$ (14,0 M\$ au 30 juin 2025) sur sa Facilité de crédit.

La disponibilité de la Facilité de crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous, tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit. Au 31 mars 2026, la limite d'emprunt de la Facilité de crédit s'est établie à 30,0 M\$ et les montants non utilisés s'élevaient à 9,2 M\$ et 5,0 M\$ US pour la facilité de crédit destinée à l'émission de lettres de crédit.

La Convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir dans ou conclure des instruments dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses en capital excédant les limites convenues mutuellement; vii) modifier ou conclure certaines ententes et viii) vendre certains actifs. La Convention de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer.

En février 2021, la filiale OG Chile d'Orbit Garant a conclu un accord de financement pour un montant total d'environ 2,6 M\$ de Banco Scotia pour l'acquisition de l'immeuble à bureaux qu'elle avait loué pendant plusieurs années. Le prêt porte intérêt au taux de 3,3 % par an, a une durée de 84 mois et est garanti par les actifs immobiliers d'OG Chile. La dette à long terme d'Orbit Garant en vertu de cet accord de financement, incluant la portion courante, s'élevait à 1,9 M\$ au 31 mars 2026 (2,0 M\$ au 30 juin 2025).

Le 9 septembre 2022, la Société a conclu la Convention de prêt BDC qui prévoit un prêt à terme d'un capital de 8,47 M\$. Le prêt porte intérêt au taux fixe de 6,50 % par an, a une durée de 20 ans et est remboursable en 240 mensualités consécutives de novembre 2022 à octobre 2042. Le taux d'intérêt fixe a été réduit de 0,20 % en novembre 2023, à la suite du respect de certaines clauses restrictives de nature financière. Les obligations de la Société en vertu de la Convention de prêt BDC sont garanties: (a) par une hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble servant de siège social de la Société situé à Val-d'Or, Québec; et (b) garantis solidairement (conjointement et solidairement) par certaines filiales de la Société. La dette à long terme d'Orbit Garant en vertu de la convention de prêt BDC, y compris la portion à court terme, s'élevait à 7,7 M\$ au 31 mars 2026 (7,9 M\$ au 30 juin 2025).

Le 29 novembre 2024, Orbit Garant a conclu une convention de prêt (la « convention de prêt EDC ») avec EDC, qui prévoit un prêt à terme d'un montant en capital de 2,0 M\$ US. Ce prêt porte intérêt au taux fixe de 8,12 % par an, a une durée de quatre ans et est remboursable en 48 paiements en mensualités consécutives à partir de juin 2025 jusqu'en mai 2029. Les obligations de la Société au titre de l'accord de prêt EDC sont : a) garanties par une hypothèque de second rang sur l'universalité de tous les actifs présents et futurs ; et b) garantis sur une base solidaire par certaines de nos filiales. La dette à long terme d'Orbit Garant au titre du contrat de prêt EDC, y compris la partie courante, s'élevait à 1,6 M\$ US (2,2 M\$) au 31 mars 2026 (2,0 M\$ US (2,7 M\$) au 30 juin 2025).

Orbit Garant estime qu'elle continuera de respecter ses modalités de paiement en vertu de ses facilités de crédit et qu'elle disposera de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités commerciales.

## TITRES EN CIRCULATION AU 13 MAI 2026

Nombre d'actions ordinaires	38 170 939
Nombre d'options	1 853 000
Après dilution	40 023 959

Au cours du premier semestre de l'exercice 2026, la Société a émis 545 000 options et 441 999 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options, et 92 001 options ont été annulées. Au cours du T3 2026 et jusqu'au 13 mai 2026, la Société a émis 311 000 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options.

De plus, Orbit Garant a racheté et annulé 161 900 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 1,36 \$ par action dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités depuis son annonce.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à Dynamitage Castonguay ltée (« Dynamitage »), une société dans laquelle un administrateur de la Société a une participation.

Au cours du T3 2026 et le T3 2025, la Société a conclu les transactions suivantes avec des sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

*(en milliers de dollars)	Période de trois mois close le 31 mars 2026	Période de trois mois close le 31 mars 2025	Période de neuf mois close le 31 mars 2026	Période de neuf mois close le 31 mars 2025
Produits	45	40	130	124
Charges	13	-	45	12

Au 31 mars 2026, un montant négligeable était à recevoir relativement à ces transactions (un montant négligeable au 31 mars 2025).

Toutes ces transactions entre parties liées conclues dans le cours normal des activités ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

## Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Par définition, les principaux dirigeants incluent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que toute entité sur laquelle les principaux dirigeants exercent un contrôle. Il a été déterminé que les principaux dirigeants se composaient des administrateurs de la Société et du personnel de direction clé. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent, ou soient influencés par, cette personne dans le cadre de leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	Période de trois mois close le 31 mars 2026	Période de trois mois close le 31 mars 2025	Période de neuf mois close le 31 mars 2026	Période de neuf mois close le 31 mars 2025
Salaires et honoraires	332	296	986	770
Rémunération fondée sur des actions	63	46	157	114
Total	395	342	1 143	884

## BASE D'ÉTABLISSEMENT

### Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Informations financières intermédiaires* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2025 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs indépendants de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2025. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2026.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2025.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 13 mai 2026.

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice

et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes inter sociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

### BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté :

Le BAIIA est défini comme le bénéfice net (la perte nette) avant intérêts, impôts et amortissement. Le BAIIA ajusté est défini comme le BAIIA excluant l'impact des revenus d'intérêts provenant du recouvrement de la créance à long terme, net des pertes de crédit attendues. La marge du BAIIA ajusté est définie comme le pourcentage du BAIIA ajusté comparativement aux produits tirés des contrats.

### Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée :

Le bénéfice brut ajusté est défini comme le bénéfice brut excluant l'amortissement et le gain sur la cession d'immobilisations corporelles. La marge brute ajustée est définie comme le pourcentage de la marge brute ajustée comparativement aux produits tirés des contrats.

### **BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté**

La direction estime que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments sans effet sur la trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit de références utiles et comparables pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

### Rapprochement du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 mars 2026	Période de trois mois close le 31 mars 2025	Période de neuf mois close le 31 mars 2026	Période de neuf mois close le 31 mars 2025
Bénéfice net (perte nette) de la période	(1,2)	1,9	0,4	5,3
Ajouter :				
Charges financières	0,7	0,7	1,9	2,3
Charge d'impôt sur le résultat (recouvrement)	(1,1)	0,7	(0,3)	2,4
Dotation aux amortissements	3,0	2,5	8,3	7,5
BAIIA	1,4	5,8	10,3	17,5
Produits d'intérêts sur la créance à long terme	-	(0,4)	(0,2)	(1,3)
BAIIA ajusté	1,4	5,4	10,1	16,2
Produits tirés de contrats	51,4	50,0	146,0	141,9
Marge du BAIIA (%)	2,8	10,8	7,0	11,4

<sup>1)</sup> BAIIA ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

### Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et que la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

### Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 mars 2026	Période de trois mois close le 31 mars 2025	Période de neuf mois close le 31 mars 2026	Période de neuf mois close le 31 mars 2025
Produits tirés de contrats	51,4	50,0	146,0	141,9
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	48,5	44,0	131,0	121,2
Moins l'amortissement	(2,8)	(2,3)	(7,6)	(6,8)
Ajouter le gain sur cession d'immobilisations corporelles	0,4	-	0,5	0,1
Charges directes	46,1	41,7	123,9	114,5
Bénéfice brut ajusté	5,3	8,3	22,1	27,4
Marge brute ajustée (%) <sup>1)</sup>	10,3	16,5	15,1	19,3

<sup>1)</sup> Marge brute ajustée, divisée par les produits tirés de contrats, X 100.

## FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société datée du 24 septembre 2025, et elle doit être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, qui sont actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire à ses activités. Advenant la matérialisation de ces risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient s'en ressentir considérablement.

### **Pandémies, force majeure et catastrophes naturelles**

La Société peut être affectée par des pandémies telles que le coronavirus COVID-19, des événements de force majeure et des catastrophes naturelles. La probabilité et l'ampleur de tels événements sont par nature difficiles à prévoir, et leurs importances sont très incertaines et peuvent dépendre de facteurs indépendants à la Société et de son contrôle. Une perturbation économique prolongée, à la suite d'un tel événement ou d'une telle catastrophe, y compris l'épidémie de COVID-19, peut avoir un impact important et négatif sur les revenus, les flux de trésorerie et la rentabilité de la Société, y compris, sans s'y limiter, en compromettant la santé des employés et la productivité sur le lieu de travail, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et les activités des clients de la Société.

### **Risques liés à la structure, aux actions ordinaires**

#### ***Risques liés au marché boursier***

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est tributaire de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de la Société, les changements dans ses estimations des résultats d'exploitation futurs ou dans celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique ainsi que d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

#### ***Influence des actionnaires existants***

En date du 13 mai 2026, M. Pierre Alexandre, Vice-président exécutif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 21 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la quasi-totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et des regroupements d'entreprises possibles et avoir ainsi un effet sur le cours de ses actions.

### **Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société**

Certains actionnaires, dont M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de l'un ou l'autre de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

### **Dilution**

Orbit Garant pourrait éventuellement réunir des fonds additionnels en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

## **PERSPECTIVES**

La demande des grandes et moyennes sociétés minières bien financées pour des services de forage minier au Canada reste généralement forte. Au début du deuxième trimestre de l'exercice (« T2 2026 »), la demande des petites sociétés d'exploration a commencé à augmenter à la suite de la hausse des activités de financement des entreprises de ce secteur. Avant le T2 2026, la demande des petites sociétés d'exploration et de certaines sociétés minières intermédiaires avait été négativement affectée durant une période prolongée par des facteurs macroéconomiques qui ont limité leur accès au capital.

La forte demande soutenue pour les services de forage minier de la part des grandes sociétés minières et des sociétés minières intermédiaires bien financées a entraîné une augmentation des coûts salariaux pour les foreurs expérimentés au Canada. La direction s'attend à de nouvelles hausses des coûts liés aux salaires, à certains matériaux et à certaines fournitures au cours du second semestre de l'exercice 2026. La direction estime que l'augmentation récente de la demande de la part des petites sociétés d'exploration et le niveau plus élevé d'activités de forage permettra de négocier des prix contractuels plus avantageux avec les clients.

La forte demande en services de forage a entraîné une augmentation du nombre de foreuses en activité chez Orbit Garant au cours du T3 2026. Le taux d'utilisation des foreuses de la Société est passé de 56 % au T1 2026 à 67 % au T3 2026. Cette tendance se poursuit au quatrième trimestre de l'exercice 2026 (« T4 2026 »). La direction se réjouit de cette hausse du taux d'utilisation des foreuses.

À la suite du T3 2026, Orbit Garant a commencé à mobiliser des appareils de forage dans le cadre d'un nouveau contrat de forage spécialisé de cinq ans conclu au Canada avec une grande société minière. Le contrat est également assorti d'une option d'extension de deux ans exerçable par le client. La direction estime que les produits générés par ce projet de forage seront supérieurs à 100 M\$ au cours de la période initiale de cinq ans. Orbit Garant prévoit financer l'investissement en immobilisations corporelles pour la modification ou la fabrication d'appareils de forage et les stocks nécessaires, d'un montant de 20 M\$, grâce à ses flux de trésorerie générés par ses opérations ainsi qu'en augmentant le montant disponible de sa Facilité de crédit et par l'obtention d'un nouveau prêt à terme.

La direction estime que les perspectives à long terme pour le forage dans le secteur aurifère sont positives, car de nombreuses sociétés minières font face à une baisse des réserves. Par conséquent, il faudra accroître les dépenses d'exploration et de développement de nouvelles mines pour que l'industrie demeure viable. Le prix, actuellement élevé de l'or soutient les dépenses d'exploration et de développement des projets aurifères. Orbit Garant est bien positionnée pour la demande accrue de services de forage dans le secteur aurifère puisqu'elle tire environ 65 % de ses produits de projets qui sont liés à l'or au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026.

S&P Global Market Intelligence prévoit que la production d'or au Canada augmentera à un taux composé de croissance annuelle de 9 % entre 2023 et 2027. Orbit Garant a généré environ 71 % de ses revenus provenant de ses activités canadiennes au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026 et est bien positionnée pour bénéficier des perspectives positives du secteur de l'extraction aurifère au Canada. Un autre facteur positif pour les sociétés minières qui exercent leurs activités au Canada est la valeur actuellement plus faible du dollar canadien comparativement au dollar américain, car leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et leurs revenus sont libellés en dollars américains. Au moment de la rédaction du présent rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,73 \$ US.

Le prix du cuivre s'échange à des sommets historiques et le sentiment du marché à long terme pour le cuivre est positif en raison des fondements serrés de l'offre et de la demande et de son rôle important dans l'électrification de l'économie mondiale. De nombreux analystes de l'industrie s'attendent à ce que la diminution des réserves mondiales de cuivre nécessite une augmentation des dépenses d'exploration et de développement du cuivre au cours des prochaines années. Orbit Garant est bien positionné pour augmenter ses dépenses dans des projets d'exploration et de développement du cuivre en raison de sa présence au Chili, qui est le leader mondial de la production de cuivre.

La direction croit que la technologie exclusive de forage informatisée de surveillance et de contrôle de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de forage de main-d'œuvre et de consommables, à améliorer la formation des foreurs et les taux de productivité, et à améliorer la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 39 appareils de forage pour sous terre dotés de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisés. Ces appareils de forage de nouvelle génération ont démontré une augmentation significative des taux de productivité comparativement aux appareils de forage conventionnels. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à cette amélioration de la performance, ce qui a mené à de nouveaux contrats de forage souterrain ou à des contrats renouvelés à plus long terme. Orbit Garant fabrique désormais des foreuses de surface équipées d'une technologie de surveillance et de contrôle informatisée. La Société disposait de cinq foreuses de surface informatisées à la fin du T3 2026.

Pour ce qui est de l'avenir, Orbit Garant a l'intention de se concentrer principalement sur ses activités de forage au Canada et en Amérique du Sud en priorisant des contrats de forage spécialisé à plus long terme avec des clients majeurs et intermédiaires. La Société continuera de mettre l'accent : sur la gestion disciplinée de sa structure de coûts variables et de ses liquidités, réduction de la dette, l'optimisation de l'utilisation de ses appareils de forage, l'augmentation des taux de productivité, la poursuite de l'innovation technologique, la formation des foreurs, le maintien en poste du personnel clé et le maintien de normes strictes en matière de santé et de sécurité.

## **CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Il incombe au Président-Directeur général et au Chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 mars 2026, il n'y a eu aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. Par conséquent, le Président-Directeur général et le Chef de la direction financière ont conclu que la conception et l'exploitation étaient efficaces à un niveau d'assurance raisonnable à la fin de la période couverte par le présent rapport.